



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

Déclarer notre engagement envers le rétablissement

**ESPOIR.
DIGNITÉ.
CITOYENNETÉ.**

Transformez le système de santé mentale à l'aide de services entièrement axés sur le rétablissement

Rendre les services de santé mentale entièrement axés sur le rétablissement est l'un des piliers clés d'un système de santé mentale transformé, tel que décrit dans la **Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada**. Cette vision est associée à la création d'un système de santé mentale holistique, centré sur la personne et dirigé par celle-ci, dans lequel les gens sont traités avec dignité et respect.

En 2014, nous avons invité la population du Canada à élargir la conversation en signant une **Déclaration envers le rétablissement**. Avec plus de 1 000 signatures à ce jour ainsi que la diffusion du *Guide de référence pour des pratiques axées sur le rétablissement* en 2015, nous sommes heureux de présenter une déclaration renouvelée. Celle-ci se veut un appel à l'action pour faire des systèmes de santé mentale axés sur le rétablissement une réalité partout au Canada.

Nous vous invitons à continuer de cheminer avec nous vers un système de santé mentale transformé et axé sur le rétablissement en prenant connaissance de cette déclaration et en la signant en guise d'engagement à agir.

Que vous soyez clinicien, fournisseur de services, décideur politique, soignant, ami, membre de la famille ou vous-même aux prises avec une maladie ou un problème en lien avec la santé mentale, **nous avons tous un rôle important à jouer** pour créer un environnement propice au rétablissement de chacun.

- ▶ Le rétablissement repose sur l'espoir et la conviction qu'une personne détient les forces et les aptitudes nécessaires pour vivre une vie épanouissante et prometteuse malgré les symptômes d'une maladie ou d'un problème associé à la santé mentale.
- ▶ Il implique qu'il faut traiter les gens avec respect et dignité et soutenir leur parcours vers la guérison et la croissance.
- ▶ Les services axés sur le rétablissement doivent mobiliser les gens à l'égard de leurs soins et de leur bien-être, en plus de les aider à se prévaloir de tous leurs droits en tant que citoyens à part entière.

Ainsi, un système de services axés sur le rétablissement doit reposer sur les forces que les gens puisent en eux-mêmes, dans leur famille, leurs proches, leur culture et leur communauté en vue d'obtenir différents services, mesures de soutien et traitements. Il devrait par ailleurs être ancré dans la croyance que **le rétablissement est non seulement possible, mais prévu**.

Les six dimensions clés de la pratique axée sur le rétablissement

Les six dimensions clés de la pratique axée sur le rétablissement ont été établies lors d'un processus itératif qui reposait sur de vastes recherches et consultations. Ces dimensions ont fourni le cadre conceptuel à la base des services et des mesures de soutien axés sur le rétablissement :



La CSMC appuie les pratiques axées sur le rétablissement

La CSMC est résolue à travailler avec tous les intervenants pour faire des services et de la pratique axés sur le rétablissement une réalité partout au pays. Pour ce faire, elle estime qu'un engagement à agir est essentiel. Grâce au *Guide de référence pour des pratiques axées sur le rétablissement* et à l'inventaire canadien des ressources axées sur le rétablissement, la CSMC œuvre en vue de faire connaître les pratiques et les outils prometteurs à l'appui du changement organisationnel et dans la pratique. L'atteinte d'un système de santé mentale entièrement intégré et axé sur le rétablissement est un processus qui exigera du temps. Mais pour que cela devienne réalité, nous devons tous franchir un premier pas ensemble.

Cette déclaration révisée incite les gens et les organisations à mieux connaître le rétablissement et à en faire la promotion, mais aussi à œuvrer vers un système de santé mentale entièrement axé sur le rétablissement partout au Canada. La CSMC appuiera ce processus en échangeant les pratiques exemplaires les meilleures et les plus novatrices et en continuant de développer et de promouvoir des ressources et des outils pratiques.

L'appui de chaque personne et de chaque organisation est important et contribue à une meilleure sensibilisation et crée un élan plus fort vers le rétablissement.

Engagements

En signant cette déclaration à titre individuel ou collectif, je reconnais que les soins axés sur le rétablissement sont un droit et une responsabilité qui exigent un engagement. Ainsi, je m'engage à :

- ▶ Apprendre des personnes aux prises avec la maladie mentale en reconnaissant leurs connaissances et en y accordant de la valeur ainsi qu'en les mobilisant dans tous les aspects de la prestation de services ainsi que de la réalisation de recherches et d'évaluations;
- ▶ Promouvoir le rétablissement en tant que travail de base et non pas à titre d'objectif optionnel ou supplémentaire;
- ▶ Promouvoir la citoyenneté à part entière en établissant des partenariats de service qui appuient le rétablissement dans le secteur de la santé mentale et à l'extérieur de celui-ci;
- ▶ Approfondir mes connaissances et m'améliorer continuellement en adoptant les nouvelles pratiques de travail et en demeurant à jour au sujet des pratiques exemplaires émergentes.

Signez la déclaration. Cliquez sur :

<http://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/declaration/sign>

Lisez et signez la déclaration. Cliquez sur :

<http://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/media/3424>



Commission de la santé mentale du Canada

350, rue Albert, bureau 1210
Ottawa (Ontario) K1R 1A4

Tél. : 613.683.3755
Télec. : 613.798.2989

info@commissionsantementale.ca
www.commissionsantementale.ca

[@MHCC_](#) [/theMHCC](#) [/1MHCC](#) [@theMHCC](#)
[/Mental Health Commission of Canada](#)